

L'investissement en pierre papier (SCPI, OPCI, ...)

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,6 jour(s) soit 4,0 heure(s)

Public concerné :

Notaire et clercs

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les différents types d'investissement en pierre papier,
- Déterminer les conséquences du mode de conjugalité, d'une situation de vulnérabilité ou d'un décès sur l'investissement en pierre papier,
- Comparer les conséquences fiscales de l'investissement en pierre papier en direct ou par l'intermédiaire d'une société,
- Proposer des stratégies adaptées aux clients souhaitant réaliser un investissement de ce type.

Contenu :

Définition et nature des investissements en pierre papier

- Les SCPI
- Les OPCI
- Les SIIC

La pierre papier et le droit des régimes matrimoniaux, du Pacs et du concubinage

- L'investissement en pierre papier par un couple marié sous un régime de communauté
- L'investissement en pierre papier par un couple séparé de biens
- L'investissement en pierre papier par un couple marié sous le régime de la participation aux acquêts
- L'investissement en pierre papier par un couple lié par un Pacs
- L'investissement en pierre papier par un couple de concubins

La pierre papier et le droit des successions et des libéralités

- Les donations
- La transmission par décès
- Quelques aspects de droit fiscal

La pierre papier et le droit des personnes vulnérables

- L'investissement en pierre papier par un enfant mineur
- L'investissement en pierre papier par un majeur protégé

L'investissement en pierre papier par l'intermédiaire d'une

société

- Les enjeux et opportunités de l'investissement par l'intermédiaire d'une société
- L'investissement à l'aide d'un financement à crédit
- L'investissement réalisé par une société soumise à l'IS

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé. Toutefois, des connaissances en droit fiscal vous permettront de suivre la formation plus confortablement. Nous vous invitons à remplir le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation